

Municipalité de Sainte-Hénédine



Avis important - Accès aux commerces du secteur **Phase II (durée prévue 2 à 3 semaines)** **Début le 29 août 2022 à 6h30 am**

Au bureau de poste : Accès par la rue Saint-Narcisse via la cour de l'église

Au Dépanneur : L'entrepreneur essaiera de maintenir l'accès fonctionnelle en tout temps par la rue Langevin via la cour de l'église. Celui par la rue Principale sera accessible selon le déroulement des travaux.

Au Marché Fournier : Par l'arrière via la cour de la COOP par la rue Langevin et par la rue Saint-Narcisse via la cour de l'église.

Aux résidences Sainte-Hénédine : Par l'arrière via la cour de la COOP et par la rue Saint-Narcisse via la cour de l'église.

Casse-croute Chez Dany : Accès par la rue de l'Église et par le chemin à côté du Marché Fournier

Notez qu'aucun camion (véhicule de plus de 4 500 kg) sauf ceux dédiés au chantier et comme les ordures et recyclage, ambulance et pompier ne seront autorisés à utiliser la rue Saint-Narcisse.

Le tout est sujet à changement selon l'évolution des travaux

Pour de plus amples informations : 418 935-7125, info@ste-henedine.com ou sur le site Internet de la municipalité www.ste-henedine.com (actualités Réfection rue Principale/route Sainte-Thérèse